

# La Roue Libre de Thau



## Pour un Bassin de Thau cyclable

### Propositions de la Roue libre de Thau dans le cadre des élections municipales 2020

La Roue libre de Thau, association de cyclistes du quotidien, comptant 250 adhérent.e.s, a pour objectifs statutaires de :

- encourager et promouvoir l'usage de la bicyclette sur la ville de Sète et le territoire du bassin de Thau, dans une pratique fonctionnelle, sécurisée et conviviale ;
- contribuer à la santé publique en encourageant la pratique du vélo qui donne lieu à un exercice physique quotidien ;
- créer une dynamique conviviale autour des pratiques du vélo, à travers des partages, des rencontres, des formations et des ateliers de réparation ;
- travailler de manière partenariale avec les acteurs territoriaux pour atteindre une accessibilité accrue de l'usage du vélo ;
- soutenir ou initier toute action, toute démarche ou toute expérience en vue de défendre les droits, les intérêts et les besoins des usagers du vélo ;
- soutenir toute action éco-mobile favorable au développement du territoire.

Pour que le bassin de Thau cyclable devienne **un territoire favorable aux modes actifs**, l'association propose à l'échelle des 14 communes de l'agglomération :

### Des villes traversables à vélo :

La mise en oeuvre d'un réseau cyclable complet et sans coupures.

Sur la ville de Sète, trois axes de traversée sont jugés prioritaires :

- itinéraire Nord (par la Plagette et/ou le Bd Verdun, Camille Blanc)
- itinéraire Sud (par Bd Mal Leclerc, corniche de Neubourg, Bd Joliot-Curie)
- itinéraire entre la gare et les deux itinéraires précédents (par Av. Victor Hugo, Pont de Pierre, rue Pierre Sénard, quai d'Alger, rue de la Savonnerie, quai Gal Durand...)

## **Des villes à 30 km/h :**

Viser des centre-villes libérés de la voiture et une réelle priorité accordée aux modes actifs de déplacement (marche et vélo) et aux modes doux (transports en commune, véhicules non polluant).

Cela suppose dans l'intervalle : la mise en place d'aménagements spécifiques pour le respect de la ville à 30 (radars pédagogiques, chicanes, plateau traversant, ralentisseur, marquages au sol, etc.) ; la mise en double-sens cyclable (DSC) des voies ; de travailler sur la place des deux-roues motorisés (limiter les effets de report de la diminution des autos sur les motos et scooters).

## **Des services vélo au sein d'une maison du vélo d'agglomération**

Développer la culture vélo et les services tels que :

- des ateliers participatifs d'aide à l'entretien et la réparation de vélos
- une offre de stationnement sécurisé des vélos (gare et centre-ville)
- diffusion d'informations sur les itinéraires cyclables et les déplacements doux
- des locations de vélos (courte et longue durée)
- l'apprentissage du vélo : vélo-école pour adultes (remise en selle) et intervention en milieu scolaire
- l'organisation d'événements autour du vélo
- la récupération et remise en état des vélos « dormants » (dans les caves, garages, grenier...)
- la lutte contre le vol par le marquage Bicycode des vélos et conseils contre le vols des vélos

La Roue libre de Thau propose une **révision du Plan de déplacement urbain** de Sète agglomération Méditerranée afin de :

- Fixer à **20 % la part modale vélo** à l'horizon 2030
- Mettre en oeuvre des **coeurs de ville sans voiture**
- Limiter la place de la voiture en ville en **supprimant des places de stationnements** pour les voitures. D'abandonner les projets des trois parkings enterrés dans le centre-ville de Sète.

[contact@larouelibredethau.org](mailto:contact@larouelibredethau.org)

[www.larouelibredethau.org](http://www.larouelibredethau.org)

<https://www.facebook.com/larouelibredethau/>

[https://twitter.com/roue\\_libre\\_Thau](https://twitter.com/roue_libre_Thau)

